



VILLE D'ETAMPES

DECISION DU MAIRE

N° VI-DEC-2025-132

OBJET : Signature d'un contrat de prestation pour un l'animation d'un stand sur la nature

Le Maire de la Ville d'ETAMPES,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

VU l'article L 2122-23 qui en précise les conditions d'exécution,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 aux termes de laquelle le Conseil municipal a délégué à Monsieur le Maire par suppléance, les pouvoirs lui permettant de régler toutes les affaires énumérées à l'article L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de signer un contrat de prestation pour l'animation d'un stand sur la nature à l'occasion de Guinette en Fête le samedi 7 juin 2025 – 1 Avenue des Noyers Patins – 91150 ETAMPES –

CONSIDERANT la proposition de l'association LA PETITE TORTUE.

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer un contrat de prestation pour l'animation d'un stand sur la nature pour Guinette en Fête le samedi 7 juin 2025 avec l'association LA PETITE TORTUE – 12 cité de Montbergeon – 91740 PUSSAY,

ARTICLE 2 : La dépense correspondante à cette prestation s'élève à six cent euros TTC (600,00 € TTC),

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification aux personnes intéressées, de sa publication et de sa transmission en préfecture.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Sous-Préfet d'Étampes, publié au registre des actes administratifs et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Étampes collectivités,
- Madame la Préfète de l'Essonne,
- L'association LA PETITE TORTUE.

Fait à Etampes, le 13 JUIN 2025



Franck MARLIN
Maire d'Etampes